

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Date de convocation : 07 avril 2026 Nombre de conseillers : en exercice : 15
Date d'affichage : 07 avril 2026
présents : 14
Votants : 14

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-sept avril à 20H00, le Conseil Municipal de Valdampierre, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à VALDAMPIERRE, sous la présidence de Monsieur Eddie VANDENABEELE.

Etaient présents : Eddie VANDENABEELE, Jérôme BENESY, Raymond CATHELAIN, Christelle PIEPLU, Catherine HAYEZ, Cécile CONSTANT, Eddie PONDELEK, Aurélia CASTELLI, Mickaël GASPAR, Isabelle LOBO, Romain LEBLONDEL, Françoise GERME, Lionel GOUY, Ludivine MASCALI.

Absents excusés : Alexandre AUGENDRE

Secrétaire de séance : Christelle PIEPLU

Après avoir ouvert la séance à 20h00, le Conseil Municipal a examiné l'ordre du jour. L'approbation du Compte-rendu de la dernière séance a été adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

Monsieur le maire rajoute 2 points à l'ordre du jour.

- 1) CFU définitif
- 2) Affectations résultats définitifs exercice 2026
- 3) Taxe 1259
- 4) Commission des Membres du CCAS et Associations
- 5) Logiciel Mairie
- 6) Reprise Etat Civil
- 7) Modification des Suppléants de la Commission SIRS
- 8) Location de la machine à pain
- 9) Délibération vente de terrain
- 10) Délégation signature
- 11) Délibération écriture comptable créance atteinte / non-valeur
- 12) Elaboration des zones d'accélération des Energies renouvelables
- 13) Délibération rétrocession du parking du Bois du Parc
- 14) Désignation Commission des Impôts
- 15) Désignation Titulaires et Suppléants Commission Appels d'Offres de la Communauté de Communes
- 16) Questions diverses

CFU

Après lecture du Compte Financier Unique, celui-ci est adopté à l'Unanimité.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 AVRIL 2026

AFFECTATION RESULTATS DEFINITIFS

Après relecture des résultats de l'année 2025, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter les sommes suivantes au Budget 2026

- 99 018.13 € au compte 001
- 336 612.19 € au compte 002

TAXE 1259

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE comme suit les contributions communales pour l'année 2026

- Taxe Foncière (bâtie) : 52,70%
- Taxe Foncière (non bâties) : 42,24%
- Taxe d'habitation : 14,28%

Commisssion CCAS et Associations

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité

Les Membres de la Commission CCAS :

- *Responsable* : Eddie VANDENABEELE
- *Délégués* : Jérôme BENESY, Christelle PIEPLU, Cécile CONSTANT, Aurélia CASTELLI, Isabelle LOBO.

Sont désignés Membres Extérieurs :

Françoise PIEPLU, Françoise CHAMPIERRE, Michèle MELOTTE, Nicole LOPEZ, Audrey LANNUEL

Les Membres du Conseil mandate Responsable de la Commission des Associations Raymond CATHELAIN

LOGICIEL MAIRIE

Le Maire donne la parole à Catherine HAYEZ, qui expose l'intérêt d'intégrer un logiciel permettant un suivi comptable et budgétaire, la gestion de bons de commande électroniques ainsi que d'autres fonctionnalités visant à faciliter la gestion comptable de la Commune.

Le coût de ce logiciel s'élève à 1 712 euros par an.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité l'acquisition de ce logiciel, jugé nécessaire au bon fonctionnement des services.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 AVRIL 2026

REPRISE ETAT CIVIL

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de numériser les registres d'Etat Civil afin d'en assurer la sauvegarde et la préservation.

Il est précisé que les archives les plus anciennes ont déjà été déposées aux archives compétentes. Restent à traiter les registres à compter de l'année 1900. Une proposition d'archivage numérique en Mairie permettrait d'assurer leur conservation dans de bonnes conditions.

Le coût de cette prestation s'élève à 2 840 euros hors taxes, soit 3 408 euros toutes taxes comprises par an. Cette offre comprend également une assistance téléphonique assurant le support de la prestation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition d'archivage numérique.

MODIFICATION DES SUPPLEANTS DE LA COMMISSION SIRS

Le Maire informe le Conseil Municipal de la modification du Suppléant désigné au sein de la Commission SIRS.

Françoise GERME est remplacée par Christelle PIEPLU en qualité de Suppléante.

Le Conseil municipal prend acte de cette désignation à l'unanimité.

LOCATION DE MACHINE A PAIN

Le Maire donne la parole à Jérôme BENESY, Adjoint au Maire, afin de présenter le point relatif à l'installation d'un distributeur automatique de pain sur la Commune.

Il rappelle qu'une réflexion a été engagée afin de répondre aux besoins des Administrés en matière d'accès à du pain et des produits de boulangerie. Trois prestataires ont été sollicités.

Au vu des propositions reçues, la société SDA est retenue pour la location du distributeur. Le coût de cette prestation s'élève à 330 euros hors taxes par mois. Le distributeur permettra de proposer environ 50 baguettes ainsi que 35 pains spéciaux ou viennoiseries.

L'emplacement envisagé est la place de l'école, donnant accès aux branchements électriques et à la fibre nécessaires au fonctionnement de l'équipement.

Il est également précisé que la Boulangerie partenaire, La' Mie Bio, participera financièrement à hauteur de 100 euros par mois sur le coût de la location.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition et valide l'installation du distributeur automatique de pain.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION VENTE TERRAIN

Le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de vente d'une parcelle de terrain située rue du Général Leclerc sur la Commune.

Il s'agit d'un terrain non constructible d'une superficie de 108 m², proposé à la vente au prix de 10 euros le m², soit un montant total de 1 080 euros, au profit d'un Administré, afin d'isoler une zone située en limite d'un mur d'habitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition de cession.

DELEGATION SIGNATURE

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'accorder une Délégation de signature au premier Adjoint, Monsieur Jérôme BENESY, concernant les actes relatifs aux ventes de biens communaux.

Il est précisé que la délégation relative aux achats a déjà été adoptée précédemment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder cette délégation de signature au premier Adjoint pour les actes de vente.

DELIBERATION ECRITURE COMPTABLE CREANCE ATTEINTE

Le Maire expose au Conseil Municipal la situation financière relative à deux créances anciennes demander par la trésorerie pour une mise en non-valeur et/ou créance atteinte.

La première datant de 2019, pour un montant de 1 412,72€.

La seconde concerne une créance pour un montant de 170.59€.

Au regard de l'ancienneté et de leur caractère irrécouvrable, une demande d'effacement de non-valeur et/ou créance atteinte est sollicitée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'effacement de ces dernières.

ELABORATION DES ZONES D ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Le Maire présente au Conseil Municipal la sollicitation relative à l'élaboration de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE_{EnR}).

Ce dispositif implique un processus spécifique comprenant la délimitation ou l'affectation des zones éligibles, l'édition de cartes, ainsi que la réalisation de points de concertation et la mise en place d'une information à destination des Administrés.

Dans ce cadre, les Membres du Conseil Municipal souhaitent l'organisation d'une réunion explicative afin de présenter le dispositif et d'exposer les différentes possibilités d'aides et

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 AVRIL 2026

d'accompagnement concernant les installations de panneaux photovoltaïques, la géothermie et les autres énergies renouvelables.

Cette réunion sera également l'occasion par la suite d'informer et d'échanger avec les Administrés sur le déploiement de ces dispositifs sur le territoire communal.

DELIBERATION RETROCESSION PARKING DU LOTISSEMENT DU BOIS DU PARC

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de rétrocession des parkings du lotissement « Bois du Parc aux Marettes », consistant en le transfert à la Commune de parcelles privées.

Une réunion d'information est prévue le 30 avril à 19h à la Mairie afin d'informer les Administrés concernés, lesquels ont été invités par courrier.

Il est également précisé que Monsieur Régis Bay a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur pour la conduite de l'enquête publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le lancement de la procédure de rétrocession et les modalités associées.

Désignation Commission des Impôts

Le Maire informe le Conseil Municipal des désignations au sein de la Commission communale des impôts directs.

Eddie VANDENABEELE est désigné en qualité de Membre Titulaire, et Jérôme BENESY est désigné en qualité de Membre Suppléant.

Il est rappelé que cette Commission est chargée notamment de participer à l'évaluation des bases fiscales et de donner un avis sur les éléments servant au calcul des impôts locaux des entreprises et des contribuables.

Le Conseil municipal prend acte de ces désignations.

Désignation Titulaires et Suppléants Commission Appels d'Offres de la Communauté de Communes

Le Maire informe le Conseil Municipal des désignations des représentants de la Commune au sein de la Commission d'Appels d'Offres de la Communauté de Communes.

Sont désignés en qualité de Membres Titulaires : Catherine HAYEZ, Aurélie CASTELLI et Jérôme BENESY.

Sont désignés en qualité de Membres Suppléants : Raymond CATHELAIN, Christelle PIEPLU et Mickaël GASPAR.

Le Conseil municipal prend acte de ces désignations.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 AVRIL 2026

QUESTIONS DIVERSES

1) Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un Administré a transmis des photographies signalant des stationnements gênants sur le territoire communal, situé Rue du Général de Gaulle, et sollicitant une verbalisation de ces véhicules. Il est fait état de stationnements temporaires liés à des aides à la personne ou à des travaux dans des habitations.

Un rappel à la réglementation en matière de stationnement sera effectué auprès des Administrés.

Il est évoqué par ce sujet que des contrôles ont déjà été réalisés sur la place de l'école, ayant conduit à la verbalisation par la Gendarmerie de 18 véhicules mal stationnés, ces derniers perturbant la circulation des bus et mettant en danger les enfants se déplaçant à pied.

Le Conseil municipal prend acte de ces informations.

2) Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'entretien approfondi du Cimetière Communal, notamment concernant la présence de ronces sur certaines tombes anciennes. Des opérations de nettoyage sont en cours et la Commune prend note de cette demande afin de programmer des interventions complémentaires si nécessaire.

Le Conseil municipal prend acte de cette information.

3) Le Maire informe le Conseil Municipal des Jeux inter-villages, dont il s'agira probablement de la dernière édition après 33 années d'organisation durant la période estivale. À ce jour, un éventuel repreneur serait envisagé, sans confirmation définitive.

Une réunion de travail s'est tenue avec des Conseillers Municipaux de la commune de Valdampierre afin d'aborder l'organisation et la logistique de cette manifestation. Il a été convenu de la participation possible de la commune à la journée du 7 juillet, avec une équipe composée de 10 à 15 personnes. Douze équipes seront constituées, chaque village proposant un jeu d'environ deux minutes.

Un repas sera organisé à l'issue de cette journée.

Une annonce sera publiée dans le prochain Petit Journal de Valdampierre afin de lancer un appel à candidatures pour constituer l'équipe participante.

Le Conseil municipal prend acte de ces informations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H00.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Eddie VANDENABEELE	Christelle PIEPLU
-----------------------	----------------------

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eddie Vandenabeele', is written over the printed name in the first cell of the table. The signature is stylized and somewhat cursive.

